



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autoroutes

Question écrite n° 73235

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports aux fins de connaître l'évolution des pourcentages d'augmentation du tarif des péages en fonction des sociétés concessionnaires d'autoroutes pour l'année 2006.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux transports transmet le tableau des hausses des tarifs de péage par société d'autoroute :

Société d'autoroute	Catégorie concernée	Année 2006 et évolution
ASF	Date de hausse	1er février
	Classe 1	2,25 %
	Classe 4	2,61 %
ESCOTA	Date de hausse	1er février
	Classe 1	2,24 %
	Classe 4	3,65 %
APRR	Date de hausse	1er octobre
	Classe 1	2,47 %
	Classe 4	3,47 %
AREA	Date de hausse	1er octobre
	Classe 1	1,64 %
	Classe 4	3,38 %
SANEF	Date de hausse	1er décembre
	Classe 1	2,05 %

Classe 4	3,10 %	
SAPN	Date de hausse	1er décembre
	Classe 1	2,74 %
	Classe 4	3,80 %
COFIROUTE	Date de hausse	1er février
	Classe 1	1,61 %
	Classe 4	0,80 %

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73235

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2306

Réponse publiée le : 8 juin 2010, page 6386